



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de la ministre française du Travail dans le canton de Vaud

La ministre française du Travail, Muriel Pénicaud, a été reçue, cet après-midi, à l'Ecole technique - Ecole des métiers de Lausanne (ETML) où elle s'est entretenue avec Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et Philippe Leuba, chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) sur le thème de la formation professionnelle. Cette rencontre fait suite à la visite, ce matin, par Mme Pénicaud de l'entreprise Bobst, à Mex, en compagnie du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

En visite de travail en Suisse, la ministre française du Travail accompagnée d'une délégation de représentants régionaux, patronaux et syndicaux, a rencontré à l'ETML les conseillers d'Etat Cesla Amarelle et Philippe Leuba, afin de s'entretenir sur les systèmes de formation suisses et français, en particulier sur le modèle dual de formation professionnelle. Les échanges ont notamment porté sur le rôle et les compétences des cantons, des partenaires sociaux et des entreprises formatrices dans le domaine de l'apprentissage en Suisse, de même que sur l'orientation professionnelle et les offres de transition.

Organisée en étroite collaboration avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), cette rencontre a été précédée d'une table ronde en présence de plusieurs organisations du monde du travail, dont l'Union syndicale suisse, le Centre patronal ou la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Une visite de l'ETML a également permis à la délégation française d'échanger avec des formateurs et formatrices et des apprenties et apprentis vaudois actifs en école à plein temps ou en entreprise. Plus tôt dans la journée, Mme Pénicaud avait rencontré M. Schneider-Ammann, à l'occasion d'une visite de l'entreprise Bobst, à Mex.

Dans le canton de Vaud, plus de 22'700 jeunes poursuivent une formation professionnelle, initiale ou supérieure. Les établissements vaudois d'enseignement professionnel proposent sept filières de formation, du préapprentissage aux écoles supérieures en passant par le certificat fédéral de capacité (CFC) ou la maturité professionnelle, et accueillent 62% de l'effectif postobligatoire.

Lausanne, le 26 octobre 2017

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 ; DEIS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 01